

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi, le 7 août 2018
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Guillaume Brais, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loïselle

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

210-18 Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

211-18 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de juillet 2018 soit accepté tel que rédigé, sauf pour la résolution n° 199-18 qui devrait se lire comme suit :

- la demande de dérogation mineure DM 18-05 de GESTION GODWIN INC. afin d'autoriser une opération cadastrale ayant comme effet la création d'un lot de 1 035,9 m² d'une profondeur moyenne de 35,26 m et d'un frontage de 29,26 m, en dérogation à l'article 17 du règlement de lotissement # 244-03 qui prévoit une superficie minimale de 1500 m², une profondeur moyenne minimale de 40 m et un frontage minimal de 30 m.
- la demande de dérogation mineure DM 18-06 de GESTION GODWIN INC. afin d'autoriser une opération cadastrale ayant comme effet la création d'un lot de 1009,8 m², d'une profondeur moyenne de 54,32 m et d'une façade de 19,64 m, en dérogation à l'article 17 du règlement de lotissement # 244-03 qui prévoit une superficie minimale de 1500 m², une profondeur moyenne minimale de 40 m et un frontage minimal de 30 m. Cette dérogation vise également à régulariser l'implantation d'un bâtiment agricole localisé à 1 m de la ligne avant du lot résiduel créé, en dérogation à l'article 141 du règlement de zonage # 243-03 qui indique que les bâtiments accessoires agricoles doivent être implantés à 15 m de la ligne avant.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- M. Jean Binette – faillite Récupération 2000.
- M. Karo Papazian – ordre du jour.

Monsieur le maire fait un retour sur les questions du public de la dernière assemblée.

COMPTES PAYABLES

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

212-18

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 7 août 2018, représentant des déboursés de 220 490,80 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 34439 à # 34540 inclusivement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 154 823,21 \$, le solde des dépenses de 65 667,59 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC au CLD et à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI.

ADMINISTRATION — FINANCES

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES MMQ

213-18

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que la municipalité renouvelle son contrat d'assurances avec la MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC pour la prochaine année, en vigueur à compter du 6 août 2018 jusqu'au 6 août 2019, pour une prime totale de 73 320 \$, incluant la taxe provinciale applicable.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles à l'ensemble des différents postes budgétaires d'assurances pour tous les départements.

RENOUVELLEMENT ENTENTE DES SERVICES SPA DES CANTONS

214-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que soit renouvelée, pour une période d'un an, l'entente de services avec la SPA DES CANTONS pour le contrôle animalier sur le territoire de Dunham, selon la grille tarifaire des municipalités membres.

Adopté.

VOIRIE — TRAVAUX PUBLICS

SOUSSIONS - SEL A DEGLACER

Suite à notre demande de soumission sur invitation pour la fourniture d'approximativement 500 tonnes métriques de sel à déglacer, pour les besoins du service de voirie durant la saison d'hiver 2018-2019, cinq (5) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 3 août 2018 à 10 h, soit :

	Montant soumis livré (taxes incluses)	Montant soumis non livré (taxes incluses)
▸ SEL WARWICK INC.....	102,33 \$	102,33 \$
▸ SEBCI.....	119,34 \$	106,06 \$
▸ MINES SELEINE DIVISION DE K + S SEL WINDSOR LTÉE.....	112,09 \$	110,09 \$
▸ COMPASS MINERALS CANADA CORP.	135,38 \$	114,97 \$
▸ CARGILL SEL, SÉCURITÉ ROUTIÈRE DIVISION DE CARGILL LTÉE	136,28 \$	113,19 \$

Après étude, il est :

215-18

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la soumission présentée par SEL WARWICK INC. pour la fourniture de sel à déglacer, **incluant la livraison**, soit acceptée.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédits sera émis au fur et à mesure des achats, lors de la présentation des factures à la liste des comptes payables.

SUBVENTION AMELIORATION RESEAU ROUTIER MUNICIPAL

216-18

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins, pour un montant subventionné de 25 000 \$, et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du MINISTERE DES TRANSPORTS.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

Adopté.

TRAVAUX DE RÉPARATION ABRI ABRASIFS ET ISOLATION GARAGE MUNICIPAL

217-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant de 20 175 \$ plus taxes soit autorisé pour des travaux de réparation à l'entrepôt de sel et abrasifs.

Qu'un montant de 5 019,40 \$ plus taxes soit autorisé pour des travaux d'isolation et réparation d'infiltration d'eau de l'entre toit du garage municipal.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 522.

RÉSERVE D'ABRASIFS SAISON 2018-2019

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

218-18 et unanimement résolu que soit autorisé l'achat auprès de différents fournisseurs, une quantité approximative de 3 500 tonnes de pierre abrasive pour la réserve d'hiver 2018-2019 et qu'une dépense approximative de 40 000 \$, plus les frais de transport, soit autorisée à cette fin.

Qu'un montant approximatif de 17 856 \$ plus taxes (prix pour 3 000 tonnes au taux de 16 litres/tonne), soit autorisé pour le pré-trempage, avec un déglaçant liquide à base de chlorure de magnésium, de la réserve d'abrasifs d'hiver incluant le produit, transport, convoyeur à courroie et équipements de contrôle électronique.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 33000 622 et 02 33000 635.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 372-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 277-07 CONCERNANT LA CONSTRUCTION DES ENTRÉES PRIVÉES ET LE REMPLISSAGE D'UN FOSSÉ D'ÉGOUTTEMENT

219-18 Monsieur le conseiller Gaston Chamberland donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement modifiant le règlement 277-07 concernant la construction des entrées privées et le remplissage d'un fossé d'égouttement.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est procédé au dépôt du projet de règlement 372-18 modifiant le règlement concernant la construction des entrées privées et le remplissage d'un fossé d'égouttement.

URBANISME

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-18-09 - GUILLAUME LEROUX - 4921 PRINCIPALE

220-18 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure DM 18-09 de Guillaume Leroux afin de permettre l'agrandissement de la résidence à 8,45 mètres de la ligne latérale en dérogation avec l'article 27 du règlement de zonage # 243-03.

Adopté.

DEMANDE AU PIIA 18-07 - ENSEIGNES BOHO DUNHAM - 3819 PRINCIPALE

221-18 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 3819 Principale :

- pose d'une enseigne perpendiculaire à la rue Principale de 36 pouces de largeur par 36 pouces de hauteur, blanche avec écriture noire, de forme carrée.

Adopté.

DEMANDE AU PIIA 18-08 - ENSEIGNES GALERIE D'ART DANHAMIAN – 3778-3780 PRINCIPALE

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

222-18

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 3778-3780 Principale :

- implantation d'un support en bois de 6 pieds de largeur par 7 pieds de hauteur. Ce support sera plus grand que celui proposé en 2011. L'affiche sera de 4 pieds de hauteur par 2 pieds de largeur et sera déposée sur la boîte à fleurs actuelle.

Adopté.

DEMANDE AU PIIA 18-09 - AJOUT D'ESPACES DE STATIONNEMENT - 3714@3726 PRINCIPALE

223-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que, malgré une recommandation défavorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 3714@3726 Principale, considérant les motifs et informations supplémentaires apportées par le demandeur :

- aménagement d'un stationnement (4 cases) en marge latérale, les premiers 20 pieds à partir de la rue seront engazonnés et les stationnements additionnels seront aménagés en pierre concassée.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SPORTS ET LOISIRS

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE FETE ANNUELLE CLUB DE SOCCER DE DUNHAM

224-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'une aide financière de 500 \$ soit accordée au Club de soccer de Dunham pour aider au financement de la fête annuelle de fin de saison du club.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70150 990.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

OFFRE DE SERVICES PLAN DE MESURES D'URGENCE ET FORMATION

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

225-18

et unanimement résolu que soit acceptée l'offre de services présentée par Priorité StraTJ pour l'élaboration d'un plan de mesures d'urgence, datée du 12 juillet 2018, et que les montants suivants soient autorisés pour chacune des étapes proposées :

- collecte de données et analyse.....	1 500 \$
- plan de sécurité civile/mesures d'urgence.....	3 600 \$
- atelier d'introduction/mise à niveau – sécurité civile.....	750 \$
- révision et préparation des missions.....	1 080 \$
- mobilisation et simulation de table (1 ^{er} niveau)	750 \$

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 22000 454 et 02 22000 499.

SUBVENTIONS/APPUIS/PARTICIPATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- › M. François Charbonneau – rencontre hauts fonctionnaires à Montréal ;
– rencontre Denis Paradis à Ottawa ;
– Evacuation Résidence Dunham.
- › M. Jean Binette – rencontre hauts fonctionnaires à Montréal.
- › M. François Cusson – nouvelle entreprise asphalte recyclée.
- › M. Patrice Asselin – quais flottants ;
– convention nautique.
- › M. Germain Duchesneau – visibilité intersection Childerhouse-
Favreau.
- › M. Gérard Dalpé – signal d'arrêt avancé intersection
Childerhouse-Favreau.
- › Mme Nathalie Giguère – fossés rue Baillon.
- › M. Évangéliste Pethel – capteur à nettoyer 268 Larose.
- › Mme Thérèse Gagné – économie conversion éclairage de rue ;
– facturation enseignes numéro civique.
- › M. Karo Papazian – service de Gestim ;
– bail bureau touristique ;
– dépôt d'une lettre à tous les élus.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

226-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiselle, greffier

Nicole Gingras, trésorier